



**Mutual Fund Dealers Association of Canada**  
Association canadienne des courtiers de fonds mutuels

Personne-ressource : Ken Woodard  
Directeur, Communications et services aux membres  
Téléphone : 416 943-4602  
Courriel : [kwoodard@mfd.ca](mailto:kwoodard@mfd.ca)

**BULLETIN N° 0399 – P**  
Le 18 septembre 2009

# Bulletin de l'ACFM

## Politique

### **Aux fins de distribution aux parties intéressées de votre société**

---

#### Règlement 31-103 sur les obligations d'inscription – Directeurs de succursale

Le Bulletin n° 0396-P, Règlement 31-103 sur les obligations d'inscription, de l'ACFM avisait les membres qu'ils étaient tenus de maintenir les renseignements concernant leurs succursales et leurs directeurs de succursale désignés dans la partie du site Web de l'ACFM réservée aux membres et d'aviser l'ACFM de tout changement dans les cinq jours ouvrables.

Nous comprenons maintenant que la Banque de données nationale d'inscription (« BDNI ») continuera de gérer ces renseignements après le gel. Par conséquent, les membres de l'ACFM **ne** sont **pas** tenus de transmettre séparément ces renseignements à l'ACFM. L'ACFM continuera de charger tous les trimestres ces renseignements dans la partie de son site Web réservée aux membres à partir des données enregistrées dans la BDNI.

DM#186618